



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS**

Avis Public

Session spéciale pour l'adoption du budget 2026, du plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 et des taxes, des tarifs et des compensations pour l'année 2026

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Gérald Dionne, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, que le Conseil municipal tiendra une session spéciale en vue de la session spéciale pour l'adoption du budget 2026, du plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 et des taxes, des tarifs et des compensations pour l'année 2026. Cette session spéciale se tiendra le samedi 24 janvier 2026 à 9 h au centre communautaire.

En foi de quoi, je donne cet avis public, ce 17 novembre 2025.

Gérald Dionne
Directeur général et greffier-trésorier



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS**

Certificat de publication

Session spéciale pour l'adoption du budget 2026, du plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 et des taxes, des tarifs et des compensations pour l'année 2026

Je, soussigné, Gérald Dionne, résident à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que l'avis public annonçant la session spéciale pour l'adoption du budget 2026, du plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 et des taxes, des tarifs et des compensations pour l'année 2026, a été publié de la manière et aux endroits prévus par règlement de la municipalité le 17 novembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat de publication, ce 17 novembre 2025.

Gérald Dionne
Directeur général et greffier-trésorier